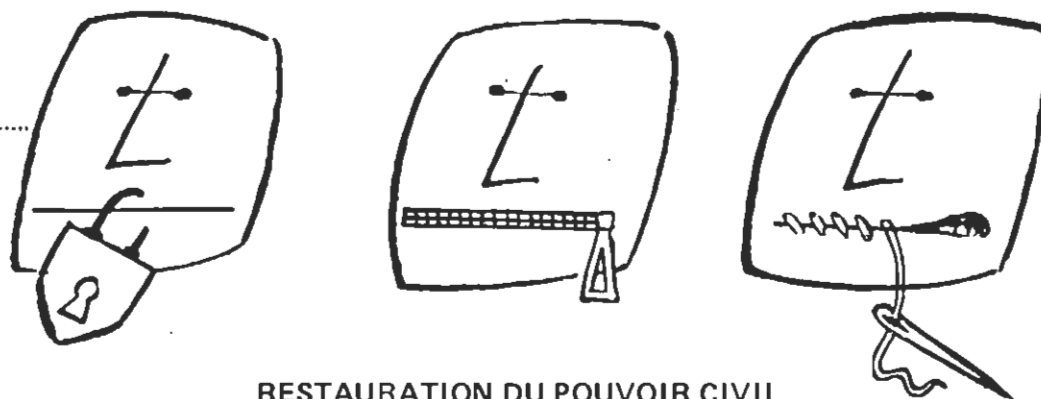




63

6EME ANNEE • PRIX: 50 FB • ABONNEMENT ANNUEL: 500 FB • CCP 000-1168701-45
INFO-TÜRK - 13/2, SQUARE Ch. M. WISER - 1040 BRUXELLES • TEL: (32-2) 230 34 72
EDITE PAR LE COLLECTIF TURC D'EDITION ET DE DIFFUSION • DEPOT LEGAL: 2198



RESTAURATION DU POUVOIR CIVIL, MAIS QUELLE SORTE DE POUVOIR CIVIL!

Les militaires au pouvoir depuis 16 mois en Turquie annonçaient, fin 1981, l'horaire de la "restauration du pouvoir civil". Le Chef de la Junte militaire, Evren, déclarait que si la nouvelle "constitution", que l'Assemblée Consultative" est en train d'élaborer, était prête à la fin de l'été, un référendum aurait lieu en novembre et que des élections seraient organisées en automne 1983. Si, toutefois, la rédaction de la constitution prenait plus de temps que prévu, les élections législatives auraient lieu au printemps 1984.

Il indiquait également que l'application de cet horaire dépendait aussi bien des développements internationaux que de la rapidité avec laquelle la nouvelle constitution serait élaborée.

Cette déclaration a eu lieu juste avant la visite de la délégation du Conseil de l'Europe qui est chargée de préparer un rapport détaillé qui doit servir de base à la décision que doit prendre cette institution européenne quant au sort de la Turquie.

Le Conseil de l'Europe qui força jadis la junte d'Athènes à renoncer, pour la Grèce, à sa qualité de membre, envisage actuellement de suspendre celle de la Turquie. Les gouvernements danois et norvégien ont récemment gelé leur aide financière à la junte turque, et la CEE a suspendu une aide globale de 600 millions de dollars.

Cette déclaration faite à la Nouvelle Année par le Général Evren, qui avait pour but de dissiper l'humeur "anti-junte" en Europe occidentale, tombait sur les télécriteurs des agences de presse européennes en même temps que le compte-rendu de la conférence de presse tenue par deux avocats européens de retour d'Istanbul où 52 dirigeants syndicaux sont actuellement jugés et risquent la peine capitale. Ce fut une coïncidence malheureuse pour les militaires turcs. Les impressions de l'avocat belge François Van Droogenbroeck et de l'avocat français Frédéric Weyl qui avaient assisté au procès des dirigeants de la DISK confirmaient d'autres rapports sur la violation des Droits de l'Homme en Turquie.

Un observateur étranger, le Secrétaire International du Parti Social-Démocrate suédois, Mr. Pierre Schori, qui menait la délégation de son parti, la dernière semaine de novembre, a émis l'opinion suivante sur la Junte turque dans un journal américain:

LES GENERAUX TURCS N'ONT PAS L'AIR DE DEMOCRATES

"Aujourd'hui, 15 mois après le coup d'état militaire en Turquie, la démocratie n'est pas en voie de consolidation, seules la dictature et la loi martiale arbitraire règnent, laissant tout pouvoir au Conseil National de Sécurité. En outre, on peut discerner les fondations d'une société totalitaire en gestation dans laquelle les militaires pourraient retourner formellement dans leurs casernes tout en conservant le pouvoir au travers d'un certain nombre d'institutions et d'organes qu'ils contrôlent directement. Donc, l'autonomie universitaire a été écrasée; un Conseil de Surveillance de l'Etat ayant un pouvoir élargi pour diriger le fonctionnement de toutes les institutions et organisations d'état a été mis sur pied; une loi répressive sur le travail est en cours d'élaboration; le contrôle militaire sur l'éducation et la justice a été imposé; les partis et les syndicats indépendants ont été abolis et la presse a été musclée.

"L'Assemblée Constituante triée sur le volet n'a aucun pouvoir. 'Le terrorisme dans les rues a pris fin, c'est vrai, mais il a été remplacé par le terrorisme d'état,' m'a-t-on dit récemment en Turquie. L'idée principale qui sous-tendait l'alignement de la Turquie sur l'Europe était la modernisation de la société par l'influence de l'Europe par l'introduction, via les généraux, de méthodes empruntées à l'Amérique Latine.. La torture systématique s'abat sur les dissidents politiques et syndicaux.

"Le peuple de Turquie ne veut pas être traité comme une nation de seconde classe. Ils veulent que leur soient appliqués les mêmes critères qu'aux américains et aux Européens de l'Ouest. Ils veulent que ceux qui insistent pour le soutien de la junte pour des raisons stratégiques le disent ouvertement au lieu de continuer à jouer au jeu de la pseudo-démocratie militaire.

"Des journalistes turcs qui se sont rendus récemment aux Etats-Unis m'ont dit, à leur retour, en Turquie, que le Pentagone voudrait mettre en place la Force Rapide de Déploiement dans les pays. Ils ont également entendu dire: 'En Europe, votre religion est la démocratie. La nôtre c'est la stabilité.' Voilà un point de vue qui n'a rien d'encourageant à entendre par un démocrate turc, ni par un démocrate de Grèce, du Portugal ou d'Espagne."

(International Herald Tribune, 16 déc. 1981)

VIE POLITIQUE

"ELABORATION DE LA NOUVELLE CONSTITUTION"

Le Conseil Militaire Suprême, composé des commandants des forces armées de terre, de mer, d'air et de la gendarmerie, a tenu une réunion exceptionnelle sous la présidence du Général Kenan Evren. Le conseil a passé en revue la situation nationale et internationale ainsi que quelques problèmes d'ordre militaire. (M-2.12)

Le Général Evren a reçu le Président du Comité pour l'Elaboration de la Constitution désigné par l'Assemblée Consultative. Aucun détail n'a été donné concernant les entretiens entre le Général Evren et le professeur Orhan Aldıkaçtı. (M-5.12)

Composition sociale des membres de l'Assemblée Consultative désignés par le Conseil National de Sécurité:

Catégorie	Nombre (p.c.)
Ouvriers	— —
Payans	— —
Syndicalistes	2 (1,25)
Journalistes	1 (0,63)
Artistes	1 (0,63)
Professions Libérales	15 (9,37)
Généraux et Officiers de l'armée, en retraite	22 (13,75)
Hommes d'affaire et directeurs	17 (10,62)
Cadres supérieurs et membres universitaires	102 (63,75)
Total	160 (100)

Composition professionnelle du Comité de 15 membres pour l'Elaboration de la Constitution:

Président Orhan Aldıkaçtı (professeur de droit, rédacteur de la Constitution de "l'Etat Fédéral Turc de Chypres"),

Tevfik Fikret Alparslan (Général en retraite de l'armée, commandant des opérations lors de l'intervention militaire turque à Chypres),

Ihsan Göknel (Général en retraite de l'armée. Il servit également aux quartiers généraux de l'OTAN et du CENTO),

Feridun Ergin (Professeur d'Economie. Il fut également administrateur du FMI),

Rafet Ibrahimoglu (Homme d'affaire, Secrétaire de la Confédération des Patrons turcs).

Parmi les membres du Comité, il y a également 4 professeurs de droit, 1 professeur de médecine, 1 professeur d'économie, 1 professeur de construction civile, 1 haut fonctionnaire et 2 juges. (H-8.12)

Le Président de l'Assemblée Consultative, le Professeur Sadi Irmak, a pris la parole lors du symposium organisé à Bonn sur le "Kémalisme" et a déclaré: "Notre nouveau régime aura deux caractéristiques principales: Il sera démocratique et sera basé sur l'idéologie Kémaliste". (H-15.12)

Quelques propositions faites devant la Commission par les membres de l'Assemblée Consultative:

Mehmet Aydar: "La Nation turque n'est pas une nation qui puisse adopter le marxisme. Nous devons élaborer une constitution compatible avec les principes d'Atatürk." (T16.12)

Kemal Karhan: "Les lois ratifiées par le Conseil National de Sécurité devraient servir de point de départ à la nouvelle constitution." (M-17.12)

Muhsin Zekai Bayar: "Nous devrions adopter un système bipartide." (T-21.12)

Fuat Azgür: "Le Chef de l'Etat devrait être directement élu par le peuple. Un Conseil Républicain devrait être mis sur pied sous la présidence du Chef de l'Etat et devrait être libre de tout contrôle juridique." (M-24.12)

REMANIEMENT MINISTERIEL

Le gouvernement turc soutenu par les militaires a été remanié suite à la démission de 4 ministres et des nouvelles nominations. Les quatre ministres occupent respectivement les postes de ministre des douanes et des monopoles, ministre de la santé, ministre de l'industrie et de l'énergie et ministre des ressources naturelles. Bien que la déclaration du premier ministre stipulait que le chef de l'état, le Général Kenan Evren, "avait accepté la démission des quatre ministres", les ministres eux-mêmes déclaraient avoir été surpris par cette décision. (IHT-23.12)

MILITARISATION DES MUNICIPALITES

Le bourgmestre de la commune de Gönen a démissionné et a été remplacé par un lieutenant-colonel en retraite, Necmettin Bağcı. (H-9.12)

Le Conseil National de Sécurité a ratifié une nouvelle loi sur la centralisation des municipalités. Suite à la nouvelle loi, toutes les petites municipalités entourant les villes dont la population excède 300.000 habitants, seront rattachées aux municipalités centrales. (H-9.12)

LIBERATION DES POLITICIENS FASCISTES

Le Vice-Président du Parti d'Action Nationaliste (MHP); Mr. Agah Oktay Güner, a été relâché par le tribunal militaire de Loi Martiale d'Ankara dès la fin de son interrogatoire. Pendant son interrogatoire, le dirigeant numéro 2 du MHP, accusé d'avoir organisé le terrorisme politique d'extrême-droite avant le coup d'état, a déclaré: "Les 7 décisions économiques principales qui ont été prises par le nouveau pouvoir, ont, en réalité, d'abord été formulées par nous. Tandis que nos idées sont au pouvoir, nous sommes retenus prisonniers". Suite à cette déclaration, le tribunal a décidé de le remettre en liberté. (T-2.12)

Pendant le procès du MHP, un de ses principaux dirigeants, Mr. Somuncuoglu, déclarait: "Nous sommes accusés d'avoir préconisé l'idée de mesurer le crânes des citoyens afin de déterminer leur race. Mais c'est un fait qu'Atatürk aussi mesurait les crânes." Mr. Somuncuoglu affirmait que l'emblème des Loups Gris était utilisé par l'Union Nationale des Etudiants turcs selon les instructions d'Atatürk. (T-26.12)

Après la libération de Mr. Güner, quelques autres dirigeants du MHP ont également été remis en liberté sur décision du tribunal militaire: Ahmet Er, Nevzat Köseoglu, Omer Cakiroglu, Tahsin Unal, Avni Cursancaklı, Tahir Akyol et Cengiz Gökçek. (Turkish Press, 2, 10, 12, 16/12/1981)

CULTE DE LA PERSONALITE

Prenant la parole lors de la cérémonie d'inauguration de la statue d'Atatürk, le Général Evren déclarait que certaines personnes —celles-là qui désirent qu'on oublie ATATURK— critiquaient le fait qu'autant de statues d'Atatürk soient érigées "au lieu d'utiliser cet argent à d'autres fins". Evren déclarait que l'idée d'attendre que la Turquie en ait fini avec les problèmes de développement avant de dépenser de l'argent à ériger de statues d'Atatürk signifierait alors ne plus en ériger du tout et que: "Nous devons continuer notre développement d'un côté et conserver le souvenir d'Atatürk d'un autre côté." (DN-29.12)

ENTREFILET

La municipalité d'Istanbul vient de décider de changer le nom de "Hürriyet Meydanı" (Place de la Liberté) en "Beyazıt Meydanı". La place avait été appelée "Place de la Liberté" après la résistance des étudiants universitaires au régime répressif de Menderes en 1960. (M-27.12)

TERRORISME D'ETAT

JUGEMENT DE LA DISK

— A la veille des célébrations mondiales pour la paix et la fraternité, 52 syndicalistes de la DISK, en Turquie, passeront en jugement, risquant la peine de mort, malgré qu'aucun acte de violence n'ait été retenu contre eux. Assez curieusement, 205 membres du Parti Communiste —toujours interdit en Turquie— ne risquent que des peines d'emprisonnement; tandis que la DISK est surtout accusée de sympathies communistes. Les syndicalistes sont jugés d'après des clauses du code pénal assez vagues, ambiguës et qui ouvrent la porte à l'arbitraire. Une fois que la démocratie aura été vraiment restaurée, une des premières tâches sera d'éliminer ces abominables clauses. La Confédération Internationale des Syndicats Libres (CISL) demande que l'on mette fin à ces jugements et que soient relâchés tous les syndicalistes contre lesquels aucun acte de violence n'a été retenu. (Nouvelles Syndicalistes Internationales- 17.12)

— Le jugement du Président de la Confédération des Syndicats Progressistes de Turquie (DISK) et de ses 51 camarades a débuté le 24 décembre, à Istanbul. Tous les prévenus sont accusés de complot visant à renverser l'ordre constitutionnel par des moyens révolutionnaires. Tous risquent la peine capitale. Le 2ème tribunal militaire d'Istanbul a décidé que des "conditions de guerre" seraient appliquées au procès, ce qui signifie que l'on ne pourrait pas faire appel pour des sentences inférieures à 15 ans de prison. Le tribunal a également décidé de n'admettre qu'un seul avocat par prévenu. Suite à cette décision, 70 avocats de la défense ont quitté le Hall des Sports d'Atatürk où ont lieu les procès, en protestation contre cette limitation des droits de la défense. (Turkish Press-25.12)

— La Confédération Française Démocratique du Travail a demandé au gouvernement français de prendre les mesures nécessaires contre le gouvernement turc à la Commission Européenne des Droits de l'Homme. (Le Drapeau Rouge-26.12)

— 30 des 52 dirigeants de la DISK jugés à Istanbul ont porté plainte contre les tortures dont ils ont été victimes, mais ces documents ne figurent pas dans les minutes du tribunal militaire. Mr. Bastürk, président de la DISK, a déclaré avoir été battu à maintes reprises à la tête pendant son interrogatoire. (Sunday Times-27.12)

— PROCES MONSTRUEUX A ISTANBUL (Drapeau Rouge-29.12)

— UN PROCES HORS-LA-LOI: POUR SAUVER LA VIE DE 52 MILITANTS. UN APPEL DE LA CGT (L'Humanité-28.12)

— PROCES TURC: LES PLAINTES POUR FAIT DE TORTURE ONT DISPARU (Le Matin-28.12)

— UNE PARODIE DE PROCES A ISTANBUL
(Le Drapeau Rouge-29.12)

— Trois avocats, K.N. Dahl (Norvège), F. Poulsen (Danemark) et Mme A. Lagostena Bassi (Italie), agissant en tant qu'observateurs pour la Confédération Internationale des Syndicats Libres (CISL) viennent d'assister à l'ouverture et aux premières audiences du procès des 52 dirigeants de la DISK à Istanbul. Les avocats des syndicalistes ont témoigné des graves incidents qui marquèrent l'ouverture du procès et ont exprimé leur indignation contre la limitation des droits de la défense. Les deux organisations syndicalistes continueront à être représentées aux audiences principales de ce procès qui durera probablement quelques semaines sinon quelques mois. (Communiqué de presse, 29.12)

— La France a exprimé, le 29 décembre, ses "plus graves inquiétudes" quant au procès des 52 syndicalistes turcs. C'est pour cette raison d'ailleurs que le conseiller de l'Ambassade turque à Paris a été invité au Quai d'Orsay. (Le Monde, 31.12)

— UN RAPPORT ALARMANT SUR LE PROCES DES SYNDICALISTES EN TURQUIE: Deux avocats, Mr. Weyl, représentant de l'Association Internationale des Juristes Démocrates, et Mr. Van Droogenbroeck, mandaté par l'Organisation Mondiale du Travail, se sont expliqués, hier, à Bruxelles, sur leur mission en Turquie où ils assistent au procès des dirigeants de la DISK. (La Cité-31.12.1981)

— UN PROCES POUR LA FACADE: Le procès des dirigeants de la DISK, selon Mr. Weyl, sera suivi d'un autre procès contre les membres et militants de la DISK dont à peu près deux mille auraient été arrêtés. (Le Soir-31.12.1981)

AUTRES NOUVEAUX PROCES

— Voie Révolutionnaire (Dev-Yol): 880 personnes, 120 peines de mort ont été requises à Erzurum le 19 décembre; 57 personnes, 11 peines capitales requises à Erzincan le 29 décembre.

— L'organisation kurde KAWA: 169 personnes, 16 requêtes de peine de mort à Diyarbakır le 2 décembre.

— Libération (Kurtulus): 41 personnes, 3 requêtes de peine capitale à Ankara le 16 décembre.

— Le Parti Communiste de Turquie Marxiste/Léniniste (TKP-ML): 20 personnes, 3 requêtes de peine capitale à Ankara, le 18 décembre.

— L'organisation kurde PKK: 136 personnes, 34 requêtes de peine capitale à Erzincan, le 23 décembre.

— Le Parti Communiste Révolutionnaire de Turquie (TDKP): 36 personnes à Ankara, le 2 décembre.

— Gauche Révolutionnaire (Dev-Sol): 11 personnes à Ankara, le 18 décembre.

— Le Parti Communiste de Turquie (TKP): 239 personnes à Gölcük, le 15 décembre.

— Divers groupements politiques de gauche: 30 personnes, 4 requêtes de peine capitale, à Adana, le 8 décembre; 115 personnes à Elazığ, le 9 décembre.

— Extrême-Droite: 154 personnes, 24 requêtes de peine capitale à Konya, le 9 décembre; 2 requêtes de peine capitale à Izmir, le 23 décembre; 21 personnes, 12 requêtes de peine capitale à Ankara, le 24 décembre.

CONDAMNATIONS

—TKP-ML: 5 personnes à des peines d'emprisonnement, à Izmir, le 1er décembre.

—DEV-SOL: 14 personnes à des peines d'emprisonnement à Gölcük, le 1er décembre.

— Voix Ouvrière (İşçinin Sesi): 7 personnes à des peines de prison, à Izmir, le 1er décembre.

— 8 personnes de différents groupes de gauche

ont été condamnées à des peines d'emprisonnement à Ankara, le 21 décembre.

— L'Association des Enseignants (TOB-DER): 50 personnes à des peines de prison à Ankara, le 25 déc.

A la fin de 1981, les requêtes de peine capitale totalisent 3.026; la répartition des requêtes pour les différents cas est la suivante: DISK 52, Dev-Yol 769, Dev-Sol 221, PKK 448, THKP/C 492, TDKP 130, TKP/ML 173, TIKB 24, KURTULUS 44, KAWA 72, SGB 2, İSCİNİN SESİ 18, RIZGARI et ALA RIZGARI 13, TEKOSİN 11, TKEP 5, THKO 6, Extrême-Droite 546.

Les tribunaux militaires ont rendu un verdict de peine de mort dans 70 cas, depuis le coup d'état militaire. La Cour de Cassation Militaire en a approuvé 25. 14 verdicts ont été ratifiés par le CNS. 10 condamnations à mort ont été exécutées; 4 condamnés sont encore en liberté. La Cour de Cassation Militaire a rejeté 18 peines capitales et 27 dossiers sont encore à l'étude. (C-22.12)

PROCES DES POLITIENS

L'ex-premier ministre turc, Ecevit, est en train de purger sa peine de 4 mois d'emprisonnement à la prison de la ville d'Ankara. Il avait été condamné pour avoir critiqué le discours dans lequel Evren accusait les anciens dirigeants de parti. (C-4.12)

— Le 3ème département de la Cour de Cassation Militaire a décidé de réduire à trois mois la peine de 4 mois d'emprisonnement d'Ecevit. Suite à cette décision, Ecevit sera relâché le 1er février 1982. (M-26.12)

— Trois ex-députés du Parti Républicain du Peuple (CHP), Ertugrul Günay, Celal Dogan et İmadeddin Elmas seront jugés devant le 2ème tribunal militaire à Konya. Ils sont accusés d'avoir fait usage de leurs armes à feu pour défendre Ecevit contre les attaques des militants d'extrême-droite lors des funérailles d'un président de parti local à Nevşehir, en 1980. (C-15.12)

CHASSES A L'HOMME

— Cebrail Dinç, membre de l'Unité de Propagande Armée Marxiste-Léniniste (MLSPB) a été abattu à Istanbul, le 4 décembre.

— Dans le district d'Ovacık de la province de Tunceli, deux membres du TKP-ML, Veysel Uyar et Erdogan Tekin ont été abattus. Un adjudant et un soldat ont eu aussi perdu la vie, le 7 décembre. Dans la même province, dans la région de Kusdibi, un militant de gauche du nom de Murat Yüksel a été abattu le 10 décembre.

TORTURES

— Au procès de Dev-Yol, à Erzurum, quelques prévenus refusèrent de répondre aux questions concernant leur identité en protestation contre les tortures subies au cours de leur détention. (C-2.12)

— 216 détenus politiques de la prison militaire d'Elazığ se sont révoltés, le 1er novembre 1981, contre les tortures et les mauvais traitements subis. (C-12.10)

— 2 représentants d'une société coopérative locale qui sont jugés pour avoir fait la propagande du communisme en transformant les lettres "c" et "s" de leurs tracts en faucille, ont déclaré devant le 1ème tribunal militaire d'Ankara avoir été torturés lors des interrogatoires préliminaires. (C-9.12)

— La Cour de Cassation militaire a rejeté un verdict de 36 ans d'emprisonnement rendu par le 3ème tribunal militaire d'Istanbul sur base que les aveux des prévenus avaient été obtenus sous la torture. (C-30.12)

— Dénoncations de tortures par le périodique mensuel "Devrimci Isçi" de janvier 1982:

- o A Izmir, Metin Serbulut, membre de Dev-Yol a perdu la vie suite aux tortures subies, en septembre 1981.
- o A Istanbul, Ataman Ince est mort sous la torture et sa famille a été informée de l'affaire le 10 novembre 1981.
- o A Istanbul, un militant de Devrimci Kurtulus, du nom de Nurettin, a été torturé à mort à la Section Politique du Département de Police d'Istanbul.
- o Une jeune femme, Ayse Filiz Ozdeger, a été conduite à l'hôpital, le 8 novembre 1981, par une équipe de police. Le rapport médical établit qu'elle est paralysée suite aux tortures subies au bureau de police.

— Hüseyin Yıldırım, avocat kurde, a été arrêté à Diyarbakır, il y a 12 semaines et ses proches sont inquiets pour sa santé. Il était l'unique avocat de la défense des 2.000 membres de l'organisation kurde PKK dont 447 sont encore jugés par le tribunal militaire de Diyarbakır. De nombreux prévenus ont affirmé avoir été torturés (Amnesty International, Communiqué du 15.12.1981)

REPRESSION A L'ETRANGER

— A la Commission des Affaires Intérieures du Parlement Fédéral d'Allemagne, quelques députés ont demandé la fermeture des organisations "extrémistes" turques dans ce pays. (M-5.12)

— Suite à nouvel accord entre les autorités turques et allemandes, le gouvernement allemand extradiera les militants turcs recherchés comme "terroristes" et qui ont demandé l'asile politique. Seuls, ceux contre lesquels la peine capitale a été requise en Turquie, resteront en Allemagne et seront jugés par des tribunaux allemands. Leur nombre est estimé à 20. (M-8.12)

— Le Conseil des Ministres a décidé l'expulsion de 71 personnes de nationalité turque. (T-10.12)

— Les Loups Gris se sont attaqués à des militants kurdes dans les villes de Mainz et Peine en Allemagne. Ils ont tué Nezir Seker, membre de l'organisation kurde KKDK, et blessé deux autres membres de la même organisation les 26 et 27 novembre. (Communiqué de Presse de l'Union pour la Démocratie en Turquie et de l'organisation Kurde TEKOSER, 10.12)

— 4 personnes ont franchi la frontière Gréco-turque en traversant à la nage la rivière Meriç et ont demandé l'asile politique. Une autre personne de plus ou moins 25 ans est morte gelée dans la rivière. (M-13.12)

— L'administration communale de Berlin a décidé de limiter l'aide sociale à ceux qui demandent l'asile politique. A peu près 15.000 candidats au statut de réfugié politique recevront 50 DM par mois, à partir du 10 janvier, au lieu de 270 DM. (M-19.12)

— Un militant de Dev-Sol, détenu à la prison de Beograd en Yougoslavie, a —rapporte-t-on— tenté de mettre fin à ses jours en s'ouvrant les veines du poignet. (M-19.12)

REPRESSION NATIONALE

— Le Procureur militaire a entamé des procédures contre 136 membres de l'organisation kurde PKK et a requis la peine de mort contre 38 d'entre eux. (H-5.12)

— Le Docteur Tarık Ziya Ekinçi, ancien membre du Parlement, a été condamné par le 3ème tribunal militaire d'Ankara, à 6 mois d'emprisonnement pour "propagande séparatiste". (C-12.12)

— Les porte-paroles des militants kurdes qui poursuivent une grève de la faim à Francfort/Main, ont pris la parole à la télévision allemande WDR. Ils ont dénoncé la répression exercée contre le peuple kurde en Turquie et expliqué les objectifs de la grève de la faim. (T-12.12)

— Une nouvelle procédure entamée contre 44 militants de l'organisation kurde KAWA. Ils sont jugés au 2ème tribunal militaire du 9ème corps d'Armée d'Erzurum avec une requête de 24 ans d'emprisonnement pour chacun d'eux.

PRESSE - VIE CULTURELLE

— La situation des journalistes en Turquie a fait l'objet de nouvelles protestations de la Fédération Internationale des Journalistes. Dans un message adressé au Général Evren, la FIJ déclare: "Il nous est très difficile de comprendre les raisons pour lesquelles de nombreux journalistes de la Radio-Télévision turque (à peu près 100) ont été mutés à des postes qui ne sont pas compatibles avec leur profession de journaliste." (FIJ, En Ligne Directe - Décembre 1981)

— Le célèbre acteur et cinéaste, Yılmaz Güney a été condamné par le 6ème Tribunal Criminel d'Istanbul, à 7 ans et demi d'emprisonnement pour son livre intitulé "Sur le Fascisme", rédigé en 1979. (T-3.12)

— Une procédure a été entamée contre Hüseyin Acuntas, éditeur de la revue "Evrensel Dostluk", pour avoir violé le communiqué No. 52 du CNS. Il est jugé au Tribunal militaire d'Ankara. (C-1.12)

— Une nouvelle procédure a été ouverte contre Mme Nazlı Ilıcak et Mr Aydogdu İter du quotidien Tercüman avec une requête de 6 mois d'emprisonnement. Une autre affaire contre Mr İter passe avec une requête de 2 ans d'emprisonnement. Ils passent en jugement devant le tribunal militaire d'Istanbul. (T-4.12)

— Mehmet Ozdemir a été condamné par le tribunal militaire de Gölcük pour activités communistes à 5 ans d'emprisonnement. (C-4.12)

— L'acteur de cinéma Tarık Akan a été jugé par le troisième tribunal militaire d'Istanbul pour le discours qu'il a tenu en Allemagne dans lequel il critiquait la censure dont est victime le cinéma. Le procureur militaire a requis une peine d'emprisonnement de 6 ans et huit mois. (C-10.12)

— La romancière, Mme Adalet Agaoglu a été jugée par la 3ème Chambre Criminelle d'Istanbul pour son roman intitulé "La Fine Rose de Ma Pensée".

— Mr Isık Yurtçu, éditeur du quotidien interdit "Democrate", a été condamné par le Tribunal de la Presse d'Istanbul à 16 mois de prison pour ses articles sur la résistance ouvrière en 1980. (C.10.12)

— Metin Culhaoglu et İlhan Akalın, responsables de la revue mensuelle "Sosyalist İktidar", ont été condamnés à 7 ans et demi de prison, chacun, pour avoir publié des articles marxistes avant le coup. (İHT-16.12)

— Une condamnation à 9 mois d'emprisonnement pour Mme Nazlı Ilıcak, éditorialiste au quotidien Tercüman, a été ratifiée par la Cour de Cassation. Elle a...

vait déjà été condamnée par le Tribunal de la Presse d'Istanbul pour avoir critiquée une décision du Conseil d'Etat. (T-17.12)

— Le cinéaste Yilmaz Güney a été jugé par défaut à la 3ème Chambre Criminelle d'Istanbul pour avoir fait de la propagande communiste dans une interview accordée à l'hebdomadaire "Yeni Güney". (M-20.12)

— La Cour de Cassation a approuvé la condamnation à deux ans de prison de Mr Ali Bahadır, éditeur du journal Uyanış. Alors qu'il se trouvait déjà en prison pour un article qu'il avait publié dans son journal, il a été accusé par un détenu de droit commun d'avoir rédigé des textes clandestins insultant les Forces Armées Turques. Le tribunal militaire de Gölcük l'a condamné après une audience. (C-24.12)

— Le Tribunal de la Presse d'Ankara a condamné Ahmet Kabaklı et Unal Sakman du quotidien Tercüman, à 3 mois et demi d'emprisonnement chacun, pour avoir insulté un ancien ministre. (C27.12)

— Mr Ali İzzet Özgentürk, cinéaste, est détenu à la prison de Selimiye depuis le 1er décembre 1981. Il a été placé sous mandat d'arrêt alors qu'il travaillait au montage de son dernier film "Cheval". Özgentürk a obtenu de nombreux prix pour son film "Hazal" dans les festivals cinématographiques internationaux. (C-29.12)

REPRESSION DANS LES UNIVERSITES

Le texte de la Loi Sur L'Enseignement Supérieur a été publié officiellement. En bref, cette loi stipule:

La formation du Conseil d'Enseignement Supérieur (YOK) composé de 25 membres, 8 d'entre eux nommés par le Chef de l'Etat, 6 par le Conseil des Ministres, 8 par les universités, 2 par le Ministre de l'Éducation Nationale et le dernier par le Chef de l'Etat-Major. Ce conseil aura tout pouvoir administratif et exécutif sur les universités. Le Général Evren a désigné le professeur İhsan Doğramacı comme président de la YOK.

VIE SOCIALE

— Les quartiers-généraux de l'Etat-Major ont publié un nouveau communiqué recommandant avec insistance aux départements d'état et aux commandements de la Loi Martiale d'appliquer les limitations aux activités syndicales. Seules les conventions ou séminaires ayant pour but d'augmenter la productivité seront autorisés pour les syndicats qui ne sont pas suspendus. (C-9.12)

— Le Ministre du Travail a rédigé le texte d'une nouvelle loi dont l'effet sera de priver plus de 150.000 travailleurs de leur statut d'ouvrier et de les transformer en employés de l'état. (G-16.12)

— Le Ministre de la Sécurité Sociale a rédigé un nouveau décret ayant pour but l'exclusion des représentants des travailleurs à la retraite du conseil d'administration de l'organisation de la Sécurité Sociale.

— Le nouveau système de taxation adopté par le Conseil National de Sécurité va à l'encontre des intérêts des travailleurs. Alors que l'état perçoit un impôt de 389.260 Lires Turques sur un salaire annuel de 1.000.000 LT, la même somme s'il s'agit d'un intérêt sur le capital n'est soumise qu'à une taxe de 125.000 LT.

— Le Conseil Suprême d'Arbitrage a décidé d'accorder une augmentation de 15 pourcent pour 1981 et de 25 pourcent pour 1982 de salaire aux travailleurs. Pour l'année 1981, en sus des 15 p.c., d'augmentation, un supplément de 4.000 LT sera accordé à tous les niveaux de salaires. Comme le taux d'inflation était d'au moins 40 p.c. en 1981, les représentants de la TURK-IS au Conseil se sont retirés en signe de protestation contre cette décision. (H-25.12) Suite à cette décision, le salaire minimum net qui était de 7.196 LT (55\$) au début 1980 atteindra 9.847 LT (73\$) la première année et 11.823 LT (90\$) la seconde année. (C-26.12)

SITUATION ECONOMIQUE

— *Le pouvoir militaire turc a l'intention de maintenir le même budget pour la défense, qui s'élève à 19 pourcent de toutes les dépenses, néanmoins certains projets d'investissements seront réduits suite au nouveau budget pour 1982. Le Ministre des Finances Kaya Erdem a déclaré lors de sa conférence de presse que le budget de 1.615 milliards de LT (environ 14 milliards \$) avait pour but de maintenir un taux de croissance élevé tout en luttant contre l'inflation. Ce budget prévoit une croissance de 4,4 p.c. semblable aux chiffres prévus pour cette année, et une inflation de 25 p.c. par rapport à celle de 40 p.c. qui sévit actuellement. Les propositions budgétaires couvrent les dix mois à partir de février prochain car l'année financière débutera le 1er janvier pour l'année 1983. (Reuter, 1.12)*

— *La Compagnie d'Industrie Aéronautique Turque (TUSAS), établie grâce aux donations faites par les citoyens pour le renforcement des Forces Armées turques, a l'intention de conclure un accord avec "General Dynamics" ou "Northrop" en vue de fabriquer des avions militaires F-16 ou F-5. L'Etat-Major turc a déjà refusé le Mirage français et la production franco-britannique "Jaguar" et a suggéré que la TUSAS conclue un accord avec des firmes américaines. (C-1.12)*

— *La revue américaine "Leaders" publiait une interview du général Evren avec sa photo en couverture. Le Général Evren déclarait: "La Turquie offre des occasions imbattables aux capitalistes étrangers. Elle possède de nombreux débouchés, partage la même religion que les pays du Moyen-Orient, elle possède un peuple travailleur et bien éduqué, un climat tempéré et des ressources naturelles très riches. Pour toutes ces raisons, la Turquie peut être une base idéale pour les milieux des affaires au Moyen-Orient." (H-4.12)*

— *Depuis que le gouvernement a pris certaines mesures, le mois dernier, en vue d'essayer de remettre un peu d'ordre sur le marché financier, la panique s'est répandue. Quelques uns des plus petits "courtiers" — c'est-à-dire des banques d'un seul homme qui acceptent des dépôts et accordent des prêts — n'ont pas été en mesure de se débrouiller avec la nouvelle situation et ont fui ou fait faillite. (H-23.12)*

— *33 "courtiers pirates" d'Istanbul et d'Ankara sont en fuite, au moins 10 sont en état d'arrestation et 4 font l'objet d'une enquête policière. Ils sont à peu près un millier en Turquie, mais seulement 80 à 100 sont considérés dignes de confiance par le Ministère des Finances. L'affaire des "courtiers pirates" a débüté en juillet 1980, quand le gouvernement libéra les taux d'intérêt. Les taux, qui avaient été fixés à 12 p.c., montèrent rapidement à 50 p.c. en plus, dans une tentative de s'accorder avec l'inflation qui avait grimpé à environ 100 p.c. Au moins 100.000 person-*

nes ont investi un total de plus de 1.000 millions \$ chez ces courtiers. Les couches moyennes de Turquie — les fonctionnaires, les retraités, les travailleurs à l'étranger, quiconque possédant des économies — ce précipiterent pour prêter leur argent à des courtiers, vendant terres, voitures, alliances pour pouvoir bénéficier de ce taux élevé. (H-26.12)

SUICIDE D'UN TRAVAILLEUR IMMIGRE

— Un travailleur, Ismail Mertoglu, s'est suicidé quand le "courtier" chez lequel il avait investi plus de 1.000.000 LT (8.000\$) a manqué de lui rembourser son capital et ses intérêts, le mois dernier. Le travailleur, père de 3 enfants, avait travaillé dur comme travailleur immigré pendant 8 ans en Allemagne Fédérale et en Lybie, il avait ensuite investi tout son avoir chez un courtier de la localité. (H-29.12)

— A Ankara, le courtier Nurettin Yaman a abattu un de ses clients Rıza Memis qui avait porté plainte contre lui pour être remboursé de son investissement de 467.900 LT (3.000\$)

RELATION ETRANGERES

TURQUIE - EUROPE

— La Commission Européenne a exprimé ses vifs regrets concernant l'incarcération d'Ecevit. Elle confirme ses sérieuses inquiétudes exprimées le 4 novembre 1981 à l'Ambassadeur turc auprès de la CEE et réitérés par le président Thorn lors de ses entretiens à Strasbourg avec le ministre turc des Affaires Etrangères, Mr İter Türkmen. La Commission n'a pas l'intention de soutenir la conclusion du 4ème protocole financier Turquie-CEE au Conseil des Ministres, pour le moment. (Europe, 5.12)

— La Commission belge pour la Défense des Droits de l'Homme et la Ligue belge pour la Défense des Droits de l'Homme ont tenu une conférence de presse commune à Bruxelles et ont dénoncé publiquement les violations des droits de l'Homme en Turquie. Les représentants d'Amnesty International assistaient également à la conférence de presse, ainsi que l'Internationale Socialiste, les centrales syndicales internationales, les partis politiques belges et les organisations démocratiques; tous ont exprimé leur solidarité avec les forces démocratiques de Turquie. (4.12)

— Amnesty International a publié son rapport annuel sur les violations des droits de l'homme. Le rapport stipule pour la Turquie que "les principales préoccupations d'Amnesty International étaient les faits de torture, les exécutions et les peines capitales, la détention des prisonniers de conscience", et donne de nombreux exemples de violation de la Convention Européenne dans ces domaines. (European press, 11.12)

— Le porte-parole de l'Assemblée Consultative, le Professeur Sadi İrmak, de retour de sa visite en République Fédérale d'Allemagne, déclarait: "Lorsque j'étais à l'étranger, j'ai entendu quelques voix grincer à propos de la Turquie. Il ne faudrait toutefois pas oublier que le vrai architecte de l'Europe, ce sont les turcs. Ceux qui ont donné le jour à la Renaissance, ce sont les turcs. Ce sont encore les turcs qui ont libéré la phi-

losophie de l'obscurantisme moyen-âgeux. Qui voulez-vous exclure de quelle communauté Européenne." (M-12.12)

— La Commission des Affaires Juridiques et des Affaires Politiques a décidé d'envoyer une mission en Turquie, le 7 janvier 1982. L'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe discutera le rapport de cette mission lors de sa réunion du 23 janvier. (C-22.12)

AIDE EXTERIEURE

— Les dettes extérieures de la Turquie, à long et moyen terme, incluant les remboursements d'intérêts, s'élèvent à 20.000 millions \$ selon les déclarations du Ministère des Finances turc. 6.500 millions \$ sont dus à des institutions financières internationales; 9.300 millions \$ à des gouvernements et des compagnies étrangères et le reste 4.200 millions \$ a été emprunté au marché financier européen. (DPA-1.12)

— Les gouvernements norvégiens et danois ont annoncé qu'ils suspendaient leur aide financière à la Turquie. (T-6.12)

— Le groupe du Conseil de l'OCDE travaillant sur la Turquie a examiné attentivement les perspectives économiques du pays à court et à moyen terme, à Paris, le 7 décembre. Il faut noter qu'aucune négociation spécifique n'a eu lieu. Les pourparlers en vue d'une nouvelle assistance financière pour 1982, qui n'entrent pas dans les rapports du groupe de travail mais qui sont de la compétence du Consortium de la Turquie, ne débiteront pas avant la fin du printemps. (Neue Zürcher Zeitung - 8.12)

— Une mission composée de 5 personnes du FMI a quitté la Turquie après des entretiens d'une semaine avec les autorités turques. Comme il n'y a pas de désaccord apparent entre les parties, la Turquie recevra un crédit de 400 millions\$ du Fond, l'an prochain. Cependant, les banques commerciales internationales, aux dires de leurs observateurs, préféreraient que le FMI se montre plus ferme à l'égard de la Turquie, particulièrement pour ce qui concerne l'avance de crédits. (ANKA - 22.12)

— Une mission de la Banque Mondiale en visite en Turquie déclarait que la Turquie avait besoin de plus de temps et de mettre sur pied de nouvelles activités pour pouvoir appliquer convenablement les principes économiques de marché avalisés par le traité d'austérité du 24 janvier 1980. La Banque déclare que l'investissement financier étranger devrait bénéficier des mêmes primes que leurs homologues turcs et avoir l'assurance d'un transfert de bénéfices rapide. (22.10)

TURQUIE - USA

— Les avions "AWACS" entameront leurs premiers vols à la base aérienne de Konya, au centre de la Turquie, à partir de 1985. (M-3.12)

— Les forces nucléaires d'intervention de la Turquie consistent en 18 missiles Honest John (portée de 40 KM), 70 avions F4 (portée de 110 KM) et de nombreux M-109 et M-110 (18-20 KM de portée).

— Le Ministre de la Défense Caspar Weinberger s'est rendu en Turquie et a assuré le gouvernement militaire turc de "l'admiration" du gouvernement Reagan et a promis un plus grand soutien militaire à la Turquie. Weinberger ajoutait: "Le gouvernement militaire turc a comblé nos espoirs les plus grands depuis qu'il est au pouvoir. Nous admirons particulièrement la façon dont la loi et l'ordre ont été rétablis en Turquie." (Frankfurter Rundschau - 7.12)

— Les autorités américaines et turques se sont mises d'accord sur l'établissement d'un "Conseil de Défense Commun" chargé de définir les besoins militaires communs et d'y apporter des solutions. Ce Conseil décidera aussi de la contribution américaine à la création d'une industrie de guerre turque. (M-5.12)

— S'il s'avère que ce soit compatible avec les intérêts turcs, les autorités turques ne s'opposeront pas à octroyer des bases à l'aviation de surveillance américaine, en Turquie. (T-8.12)

— La Chambre des Représentants américaine a approuvé une assistance économique de 300 millions \$ et une aide militaire de 400 millions \$ à la Turquie.

— La Turquie et les USA signeront en 1982 un memorandum d'accord en vue de moderniser les aéroports militaires turcs et les autres installations. Au moins 15 aéroports turcs seront transformés en "bases opérationnelles communes" qui permettront le décollage de la "Force Rapide de Déploiement Américain" en cas d'attaque des régions du Golfe.

— Le Sénat américain a lui aussi approuvé le programme d'aide à la Turquie. (T-18.12)

— D'après L'Economiste, dans le cas d'une adhésion à l'OTAN, les Forces Terrestres espagnoles seraient entraînées dans l'Est de la Turquie. (T-19.12)

— La revue américaine "8 Days" révélait que la nouvelle stratégie américaine au Moyen-Orient reposait sur l'alliance avec la Turquie, le Pakistan, l'Égypte et l'Arabie Saoudite. (C-30.12)

IMMIGRATION

— Le gouvernement allemand a défini sa nouvelle politique de l'immigration: l'âge maximum pour les enfants des travailleurs immigrés qui vivent en Turquie et qui désirent s'installer en Allemagne a été abaissé de 18 à 16 ans. Si l'un des parents ne vit pas en Allemagne, l'enfant ne pourra pas s'installer en Allemagne. Les jeunes mariés immigrés ne peuvent pas emmener leurs maris ou leurs épouses, si 8 ans ne se sont pas écoulés depuis qu'ils sont installés en Allemagne. (M3.12)

— Plus de 10.000 personnes ont manifesté contre les décisions du Sénat à l'encontre des travailleurs immigrés, à Berlin. (H-6.12)

— Une femme turque, Elçin Kürzat a été élue à la Commission Régionale du SPD à Hanovre. Suite à cette élection, quelques journaux ont lancé une campagne en disant "L'Allemagne doit être dirigée par des Allemands". (H-6.12)

— Certains cafés ont commencé à mettre des pancartes sur leurs murs disant: "Les Turcs ne peuvent rester plus de 15 minutes à l'intérieur." (T-8.12)

— Mr Walter Beer, représentant le Syndicat des Mineurs déclarait: "Si les turcs n'avaient pas travaillé dans les mines, tous les charbonnages d'Allemagne seraient fermés." Actuellement, sur 36.000 mineurs en Allemagne, 27.500 viennent de Turquie. (M9.12)

— L'Union des Femmes Allemandes Mariées à des Étrangers a tenu une conférence de presse pour protester contre les nouvelles décisions anti-immigrées.

— La nouvelle décision prise par le gouvernement allemand afin d'abaisser l'âge des jeunes immigrés désirant s'établir en Allemagne est en contradiction avec la Constitution allemande qui prévoit l'unité des familles. (M-10.12)

— Suivant l'exemple de Berlin, les états de Schleswig Holstein, de Baden Württemberg, NRW, Basse Saxe et de Saarland ont également commencé à appliquer des nouvelles limitations à l'immigration.

— Des néo-nazis commencent à menacer des femmes allemandes qui ont épousé des étrangers.

— Environ 3.000 jeunes turcs ont manifesté pour protester contre les décisions du Sénat de Berlin. (T-18.12)

— Le Président de la République F. Allemande a reçu 10 familles turques dans le but de manifester sa désapprobation face aux tendances xénophobes de son pays. (T-19.12)

— Le gouvernement autrichien a également limité le nombre des travailleurs immigrés. (H-20.12)

— A Stuttgart, 3 bombes ont explosé dans des quartiers turcs. (H-29.12)

— A Neuhausen, six jeunes allemands se sont attaqués à minuit à une maison occupée par une famille turque. (H-30.12)

— Tout comme Berlin, les administrations locales de Schleswig Holstein, de Baden Württemberg, de NRW de Basse Saxe, de Saarland, de Hesse, Bremen et Hambourg ont aussi décidé d'appliquer des limitations à l'immigration. (T-25.12)

SOURCES: C: Cumhuriyet, H: Hürriyet, M: Milliet, T: Tercüman, DN: The Turkish Daily News, G: Günaydın, IHT: The International Herald Tribune.

BIBLIOGRAPHY

LES TRAVAILLEURS IMMIGRÉS EN BELGIQUE

Un article de Dogen Özgüden et Hüseyin Çelik, publié dans la revue "MEX information", No. 23, juillet - août - septembre 1981. MEX - Rue de la Poste, 37 - 1030 Bruxelles.

DOSSIER: MIGRANTEN EN DE PERS

A research published by the Flemish review on immigration in Belgium: BAREEL - Galleitstr 78 - 1030 Brussels. It contains also information on the Turkish newspapers and periodicals published in Europe.

"...S'ACCEPTER DANS SES DIFFÉRENCES..."

Une brochure éditée par la Commission de la FGTB pour répondre rapidement à ces "paroles xénophobes" que l'on entend par ci par là... Commission des Travailleurs Immigrés de la FGTB - Place Rouppe 3 - 1000 Bruxelles.

LES ADOLESCENTS MIGRANTS EN CRISE D'INTEGRATION SCOLAIRE ET SOCIALE:

Témoignages et expériences à propos de l'interculturalisme. Une brochure publiée par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Culture Française - galerie Ravenstein 78 - 1000 Bruxelles.

NOTE ON THE CHRISTIAN MINORITIES IN TURKEY:

A 7-page note on the present situation of these minorities since the military coup in Turkey. Published by the Churches' Committee on Migrant Workers in Europe (CCMWE) - 23 Av. d'Auderghem - 1040 Brussels.

MIGRATION: TEXTE UBER DIE URSACHEN UND FOLGEN DER MIGRATION

Erscheint viermal im Jahr. Express Edition GmbH - Kottbusser Damm 79, 1000 Berlin 61.